

Communiqué de presse
23 Avril 2015

Investissement de près de 15 millions d'euros et un renfort de 50 personnes pour les Unités Spéciales de la Police

La commissaire générale de la Police fédérale Catherine De Bolle, vice-premier et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur
La commissaire générale de la Police fédérale Catherine De Bolle, vice-premier et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur
Jan Jambon et premier Charles Michel

Le Premier Ministre, Charles Michel, et le Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, Jan Jambon, ont rendu ce matin visite aux Unités Spéciales de la Police Fédérale. Cette visite de travail s'inscrit dans la volonté du gouvernement de renforcer et d'investir dans nos services de police et de sécurité. Lors du contrôle budgétaire de mars dernier, une enveloppe de 200 millions a été dégagée pour ces investissements.

Aujourd'hui, à l'issue de cette visite, le Premier Ministre et le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, ont pu annoncer un premier investissement de près de 15 millions pour les Unités Spéciales. D'autres investissements importants dans nos forces de police suivront encore dans les semaines et les mois à venir.

Cette année, les matériels et les équipements suivants pourront dès lors être commandés et/ou livrés :

- Armes personnelles et de haute précision pour tireur d'élite
- Munitions et explosifs
- Véhicules
- Matériel de protection privée et collective
- Matériel audiovisuel et système de transmission
- Matériel de communication

De plus, des investissements sont également prévus pour moderniser et améliorer les infrastructures abritant les Unités Spéciales.

Enfin, une cinquantaine de policiers viendront renforcer le groupe d'élite. Ce nouveau contingent sera réparti entre les différentes disciplines : observation, intervention, écoute et soutien logistique.

Le Premier Ministre a déclaré: « Je salue le travail de qualité fourni par les unités spéciales. J'ai été impressionné par le professionnalisme et l'engagement personnel de chacun des membres des unités. Des hommes et des femmes engagés dans la protection de notre société et de nos valeurs. Le Gouvernement fédéral a tenu ses promesses et a dégagé des moyens nécessaires pour renforcer ces services de sécurité tant au niveau du personnel qu'au niveau des investissements. »

Le Ministre de la Sécurité et l'Intérieur commente : « Je me suis rendu ici il y a plus d'un mois. En tant que Ministre, j'avais été alors choqué par le manque criant de personnel et de moyens

dont souffrent les Unités Spéciales. Ces investissements sont bien plus qu'un signal fort, ils constituent une réelle nécessité pour nos troupes d'élite qui agissent et veillent chaque à notre sécurité à tous. »

Le Ministre de la Justice Koen Geens a réitéré son engagement à poursuivre de son côté la mobilisation des moyens pour lutter contre le terrorisme et apporter des réponses adéquates sur le plan judiciaire: « Je salue la collaboration étroite entre nos différents départements pour contrer efficacement les menaces dont notre pays fait l'objet ».

A propos des Unités Spéciales de la police fédérale

Les Unités spéciales sont un groupe d'élite, qui sous la responsabilité des autorités judiciaires, administratives et politiques compétentes, offrent un appui spécialisé aux services de police. Les Unités spéciales fournissent une expertise en matière de gestion de situations de crise et d'appui aux enquêtes judiciaires. Pour ce faire, elles remplissent les missions principales suivantes : la protection, l'observation et le recueil spécialisé de l'information, l'arrestation de suspects dangereux et les perquisitions à risque et l'appui technique spécialisé. Elles sont plus particulièrement mobilisées en cas de prises d'otage, enlèvements et fort chabrol (personnes retranchées). DSU est la dernière unité que les autorités peuvent appeler pour résoudre des situations dangereuses (Verviers par exemple).

URL source: <https://premier.wilmes-ii.archive.belgium.be/fr/investissement-de-pr%C3%A8s-de-15-millions-d%E2%80%99euros-et-un-renfort-de-50-personnes-pour-les-unit%C3%A9s>